CAPACITE DE MEDECINE EN TECHNOLOGIE TRANSFUSIONNELLE

Pôle inter-régional d'enseignement délivré par les Universités de

BESANCON, DIJON, LILLE, NANCY, REIMS ET STRASBOURG

Directeur du diplôme

Responsable Lillois :
Professeur Sophie SUSEN
Coordonnateur inter-régional :
Professeur Francine GARNACHE OTTOU (Besançon)

Conditions d'inscription

Cette formation médico-technique s'adresse à tous les médecins titulaires d'un diplôme de Docteur en Médecine permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou d'origine ainsi qu'aux ressortissants d'un état membre de la Communauté Européenne. Cette formation concerne les candidats qui souhaitent s'orienter vers l'un des métiers de la transfusion, en particulier des établissements de transfusion sanguine de l'Etablissement Français du Sang, les hémobiologistes hospitaliers, les correspondants ou coordonnateurs d'hémovigilance des établissements de soins et de transfusion et les anesthésistes-réanimateurs.
Le nombre de candidats acceptés après l'examen probatoire est au maximum de **15 étudiants.**

Durée du cycle

2 ans

Evaluation des connaissances

1) **Examen probatoire préalable à l'inscription**
Il est obligatoire sous forme d'une épreuve écrite de deux heures comportant deux questions d'Immuno-Hématologie et de pratique transfusionnelle.
Peuvent être dispensés de l'examen probatoire, les étudiants médecins titulaires des diplômes suivants : CES Hématologie et Immunologie, Maîtrise d'Hématologie (MSBM), Maîtrise d'Immunologie (MSBM), DESC Hémobiologie Transfusion, DUTS (Université Pierre et Marie Curie – PARIS), DIU de Transfusion Sanguine et Médecine du Don, autres diplômes ayant une relation directe avec l'Hématologie et la Transfusion.

2) Modalité de validation des enseignements
2.1. Examen écrit de quatre heures portant sur les thèmes suivants à l'issue de la première année d'enseignement :
- *Immunologie Transfusionnelle*
- *Hémaphérèse et Qualification Biologique du Don*
- *Produits sanguins et Technologie Transfusionnelle*
- *Médecine et Sécurité Transfusionnelle – Vigilances*
- *Organisation de la Transfusion Sanguine en France*

2.2. Préparation et **soutenance d'un mémoire devant le jury de la C.T.T.** à l'issue de la deuxième année d'enseignement :
Le mémoire doit être visé par le Coordonnateur Inter-Régional, Professeur Francine GARNACHE OTTOU et le Directeur du Mémoire (Directeur ou Médecin d'un EFS).
- Présentation : 25-30 pages
- Bibliographie : 30 références (maximum)

3) Modalité de validation des stages (préciser leur durée lorsqu'elle n'est pas fixée réglementairement)
Chaque étudiant effectue ses stages dans les laboratoires et services des établissements de Transfusion Sanguine (Prélèvement – Hémaphérèse, QBD, PSL Production, IHC, Cession, Hémovigilance, Clinique transfusionnelle, autres). Il effectue ses stages dans les services habilités sous le contrôle d'un Maître de stage.

4) Obtention du diplôme
La moyenne aux épreuves écrites, au mémoire à la soutenance et la validation des stages sont obligatoires pour l'obtention du diplôme.

Organisation de l'enseignement

1ère année

Enseignement théorique- 120 heures

(Présence obligatoire)

Cet enseignement a lieu par périodes de 3 jours organisées une fois par mois dans chacune des villes participantes. Les enseignements sont réalisés autour de 5 thèmes principaux :
- La transfusion : une discipline médicale
- Technologie transfusionnelle
- Médecine transfusionnelle
- Ingénierie cellulaire
- Gestion administrative d'un Etablissement de Transfusion Sanguine

2ème année

Enseignement pratique

LA FORMATION PRATIQUE est réalisée sous forme de 20 jours de stages **obligatoirement accomplie, avant l'oral du mémoire**.
Pour tous les candidats (avec ou sans expérience), les choix et dates des stages sont fixés en accord avec le Directeur de leur établissement et le Maître de stage.
Trois stages sont obligatoires :
- immuno-hématologie clinique
- distribution
- qualification/préparation des produits sanguins labiles

Les autres stages sont au choix de l'étudiant.
Validation du stage par le Directeur des laboratoires concernés.

Droits d'inscription

TARIFS 2023-2024

Inscription principale : 502,00 €uros
- 251,00 €uros avant l'examen Probatoire,
- 251,00 €uros après réussite de l'examen Probatoire
Tarifs susceptibles d'être modifiés

Pré-inscriptions

Joindre **la demande de Pré-inscription** accompagnée des pièces suivantes : *lettre de motivation + C.V. + copie de la carte d' identité + copie du diplôme de docteur en médecine* **+** DES à **:**
Merci de bien vouloir respecter le délai de dépôt du dossier « cachet de la poste faisant foi ».

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation – Service Scolarité – Bureau des Capacités
2ème Etage – Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Renseignements – Inscriptions

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation – Service Scolarité – Bureau des Capacités
2ème Etage – Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex
Tél. : 03 20 62 34 96 (ligne directe)
christelle.sikora@univ-lille.fr

MAJ le 10/07/2023